Ville de Mercier

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES
DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Mercier demande des soumissions pour le balayage des rues, pistes cyclables, trottoirs et stationnements.

L'ouverture des soumissions aura lieu le **lundi 18 décembre 2023 à 11 h 05** à l'Hôtel de Ville situé au 869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2e étage à Mercier (Québec), J6R 2L3.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mercredi 29 novembre 2023**, uniquement via le système électronique d'appel offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement, moyennant les frais et honoraires établis par SEAO.

Pour accéder à l'appel d'offres, veuillez visiter le site Internet de la SEAO au www.seao.ca.

Chaque soumission doit être déposée en format papier dans une enveloppe scellée « confidentielle » et identifiée « Balayage des rues, pistes cyclables, trottoirs et stationnements – 2023-98-TP » à l'adresse suivante avant le **lundi 18 décembre 2023, 11 h** :

Me Denis Ferland
Greffier
Ville de Mercier
869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Mercier, incluant les annexes dûment remplies.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, pour un montant de 2 500 $.

Le conseil de la Ville de Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Me Denis Ferland à l'adresse courriel suivante : direction.greffe@ville.mercier.qc.ca .

Donné à Mercier, ce 29e jour du mois de novembre 2023.

Denis Ferland, avocat
Greffier

>P015163-1